



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mal-logement en France et situation des mères monoparentales

Question écrite n° 5794

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la ville et du logement sur le sexisme face au logement, suite au dernier rapport de la fondation Abbé Pierre. Alors que les femmes célibataires représentent 81 % des familles monoparentales, 40 % des mères célibataires avec un enfant sont fragilisées par rapport au logement et passant à 45 et 59 % avec respectivement deux et trois enfants à charge. Ainsi, si 20 % du total des ménages sont fragilisés par rapport au logement, il semblerait que les femmes soient, du fait de leur sexe, particulièrement touchées sur cette question. Il s'avèrerait que cette problématique ait un caractère multidimensionnel et plurisectoriel, restant néanmoins fortement corrélé aux revenus salariaux des femmes qui restent inférieurs en moyenne de 22 % par rapport aux hommes, les mettant plus facilement dans une situation de précarité et donc de mal logement. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur le sujet et savoir quelles dispositions peuvent être mises en place pour améliorer les conditions d'hébergement des mères monoparentales.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5794

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2023](#), page 1689

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)